

**Centre Communal d'Action Sociale de**  
**SCHERWILLER**

---

**Liste des délibérations du Conseil d'Administration**  
**du 04 mars 2024**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Convocation des membres du Conseil d'Administration le 26 février 2024
- Affichage en Mairie le 26 février 2024
- La séance est ouverte à 18 heures 30 en présence de Monsieur Olivier SOHLER, Président, Monsieur Marc HEIMBURGER, Vice-Président, Mesdames Claudine GUILLEMIN, Christelle HIRSCHMANN, Annick SUTTER, Karine VOGELISEN, Manon WOTOWIEC et Monsieur Albert MARCOT, membres du C.C.A.S.

Étaient absents et excusés :

- Madame Régine DIETRICH
- Madame Clémentine JEHL
- Monsieur Maurice GOETTELMMANN
- Monsieur J-Philippe HIHN
- M. Charles SITZENSTUHL, représentant la Collectivité européenne d'Alsace.

Était absente :

- Madame Stéphanie HUSSER

Madame Régine DIETRICH a donné procuration à Monsieur Marc HEIMBURGER

Madame Clémentine JEHL a donné procuration à Monsieur Olivier SOHLER

Monsieur Maurice GOETTELMMANN a donné procuration à Monsieur Albert MARCOT

**Membres en exercice : 13**

**Présents : 8**

**Absents et excusés : 5**

**Procurations : 3**

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité Madame Claudine GUILLEMIN secrétaire de séance.

**DECISIONS**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2024.	Adopté à la majorité et deux abstentions
--	--

2.1.1. Finances - budget général : budget primitif 2024	Adopté à l'unanimité
2.1.2. Finances - budget général : Etat des subventions 2024	Adopté à l'unanimité
2.2. Finances : Budget annexe : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 de l'EHPAD Résidence de l'Alumnat	Adopté à l'unanimité
3.1. Personnel : Création d'un poste d'infirmière de classe supérieure à temps non complet (0.8 ETP)	Adopté à l'unanimité
3.2. Création, d'un poste d'aide-soignant à temps non complet (0.8 ETP)	Adopté à l'unanimité
3.3. Création d'un poste d'agent social à temps non complet (0.6 ETP)	Adopté à l'unanimité
3.4. Création d'un poste d'animatrice à temps plein	Adopté à l'unanimité

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 mars 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5

Procurations : 3

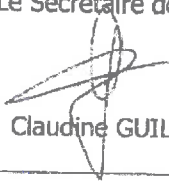
## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2024.

Le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2024, préalablement diffusé, est approuvé à la majorité moins 2 abstentions.

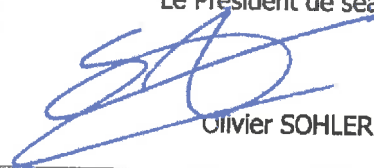
NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt				X
DIETRICH Régine		Par procuration à Marc HEIMBURGER	X		
GOETTELMANN Maurice		Par procuration à Albert MARCOT	X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe					
HIRSCHMANN Christelle					X
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 04 mars 2024  
Le Secrétaire de séance



Claudine GUILLEMIN

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 04 mars 2024  
Le Président de séance



Olivier SOHLER

SOUS-PREFECTURE

07 MARS 2024

67

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 4 mars 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5  
Procurations : 3

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 2 - FINANCES

#### 2.1 CCAS de Scherwiller – budget général

##### 2.1.1 - Budget Primitif 2024

Le projet de budget est présenté par M. Marc HEIMBURGER.

Il est arrêté comme suit :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

##### Dépenses :

011	Charges à caractère général	<b>12 200,00 Euros</b>
012	Charges de personnel	7 130,00
65	Autres charges de gestion courante	300,00
		4 770,00

##### Recettes :

74	Dotations, subventions et participations	<b>12 200,00 Euros</b>
75	Produits exceptionnels	12 000,00
		200,00

#### SECTION D'INVESTISSEMENT :

./.

Il est demandé au Conseil d'administration,

**D'APPROUVER** le projet de budget 2024 ;

**D'ARRETER** le document budgétaire aux chiffres ci-dessus indiqués.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,



**APPROUVE** le projet de budget 2024 ;

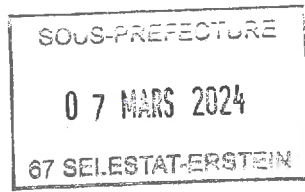
**ARRETE** le document budgétaire aux chiffres ci-dessus indiqués ;

#### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine		Par procuration à Marc HEIMBURGER	X		
GOETTELMAUN Maurice		Par procuration à Albert MARCOT	X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe					
HIRSCHMANN Christelle			X		

HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 04 mars 2024 La Secrétaire de Séance</p>  <p>Claudine GUILLEMIN</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 04 mars 2024 Le Président</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
---	---



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 mars 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5

Procurations : 3

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 2 - FINANCES

#### 2.1 CCAS de Scherwiller – budget général

##### 2.1.2 – État des subventions 2024

Il est proposé au Conseil d'Administration d'arrêter l'état des subventions à verser de la manière suivante :

<b><u>Subvention Cancer :</u></b> Ligue contre le cancer 67060 STRASBOURG	100,- €
<b><u>Subvention Tuberculose :</u></b> Comité du Bas-Rhin de lutte contre la tuberculose 67100 STRASBOURG	100,- €
<b><u>Subvention IME :</u></b> Association Arc en Ciel - IME 67600 SELESTAT	100,- €
<b><u>Subvention Croix Rouge</u></b> Croix Rouge Française 67600 SELESTAT	100,- €
<b><u>Subvention Téléthon</u></b> Association Française Myopathie téléthon 91000 EVRY	100,- €
<b><u>Subvention Médecins sans frontières</u></b> Médecins sans frontières 75011 PARIS 11 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	100,- €
<b><u>Subvention aide aux handicapés moteurs</u></b> Association Régionale Aide Handicapées Moteurs 67100 STRASBOURG	100,- €
<b><u>Subvention Scléroses en plaques</u></b> Association Française des sclérosés en plaques 31700 BLAGNAC	100,- €
<b><u>Subvention les Restaurants du Cœur</u></b> Les Resto du cœur 67 67100 STRASBOURG	100,- €
<b><u>Subvention Epicerie Sociale PAPRIKA</u></b> PAPRIKA 67600 SELESTAT	100,- €
<b><u>Subvention Cent pour un – Centre Alsace</u></b> 4, rue de Melsheim 67600 SELESTAT	100,- €

**Subvention Banque Alimentaire**

9, rue de l'industrie

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

100,- €

**Soit un total de****1 200,- €**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

**ARRETE**l'état des subventions à verser en 2024 conformément aux propositions  
ci-dessus présentées.**ADOpte A L'UNANIMITE**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine		Par procuration à Marc HEIMBURGER	X		
GOETTELMANN Maurice		Par procuration à Albert MARCOT	X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe					
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 04 mars 2024  
Le Secrétaire de séance  
Claudine GUILLEMINPour extrait conforme  
SCHERWILLER le 04 mars 2024  
Le Président de séance  
Olivier SOHLER

SOUS-PREFECTURE

07 MARS 2024

67 SELESTAT-ERSTEN

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 mars 2024

Membres en exercice : 13      Présents : 8      Absents et excusés : 5  
Procurations : 3

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 2. FINANCES

#### 2.2 Budget annexe : Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 de l'EHPAD Résidence de l'Alumnat

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

<b><u>Dépenses :</u></b>		<b>2 372 439,69 Euros</b>
Groupe 1	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	510 413,23
Groupe 2	Dépenses afférentes au personnel	1 483 515,00
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	378 511,46
<b><u>Recettes :</u></b>		<b>2 372 439,69 Euros</b>
Groupe 1	Produits de la tarification	2 253 932,07
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	70 409,62
Groupe 3	Produits exceptionnels	48 098,00

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

<b><u>Dépenses :</u></b>		<b>251 153,00 Euros</b>
1641	Emprunts en euros	84 819,00
1681	Autres emprunts	11 334,00
165	Dépôts et cautionnements	40 000,00
2154	Matériel et outillage	100 000,00
2181	Installations générales, agencements	10 000,00
2183	Matériels de bureau et mat. Informatique	5 000,00
<b><u>Recettes :</u></b>		<b>251 153,00 Euros</b>
	CAF	137 676,41
165	Dépôts et cautionnements	40 000,00
	Prélèvement sur le fonds de roulement	73 476,59

Il est proposé :

**D'APPROUVER** l'EPRD 2024;

**D'ARRETER** le document budgétaire aux chiffres ci-dessus indiqués.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration DECIDE :


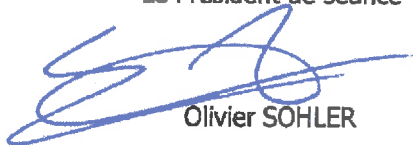
**D'APPROUVER** l'EPRD 2024 ;

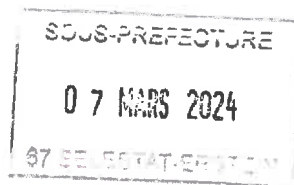
**D'ARRETER** le document budgétaire aux chiffres ci-dessus indiqués.



**ADOPTE A L'UNANIMITE**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine		Par procuration à Marc HEIMBURGER	X		
GOETTELMANN Maurice		Par procuration à Albert MARCOT	X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe					
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 04 mars 2024 Le Secrétaire de séance</p>  <p>Claudine GUILLEMIN</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 04 mars 2024 Le Président de séance</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
---	---



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 mars 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5

Procurations : 3

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 3. PERSONNEL

#### 3.1 Création d'un poste d'infirmière de classe supérieure à temps non complet (0.8 ETP)

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

Suite à une vacance de poste, nous avons la possibilité d'intégrer aujourd'hui une infirmière à temps non complet à 28h/semaine.

Cette délibération annule et remplace celle du 10 janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide la création d'un emploi permanent d'infirmière de classe supérieure à temps non complet à 28h/semaine à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53.

### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine		Par procuration à Marc HEIMBURGER	X		
GOETTELMANN Maurice		Par procuration à Albert MARCOT	X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe					
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 04 mars 2024  
Le Secrétaire de séance

Claudine GUILLEMIN

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 04 mars 2024  
Le Président de séance

Olivier SOHLER

SOUS-PREFECTURE

07 MARS 2024

ST SELESTAT-ERSTEIN

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 mars 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5

Procurations : 3

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 3. PERSONNEL.

#### 3.2 Création d'un poste d'aide-soignant à temps non complet (0.8 ETP)

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

Suite à la poursuite du détachement d'une auxiliaire de soins, il nous faut créer ce poste pour pourvoir à son remplacement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide la création d'un emploi permanent d'aide-soignant de classe normale à temps non complet à raison de 28/35<sup>ème</sup> en qualité de non titulaire à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53.

### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine		Par procuration à Marc HEIMBURGER	X		
GOETTELMANN Maurice		Par procuration à Albert MARCOT	X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe					
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 04 mars 2024  
Le Secrétaire de séance

  
Claudine GUILLEMIN

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 04 mars 2024  
Le Président de séance

  
Olivier SOHLER

07 MARS 2024

SECRETARIAT

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 mars 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5

Procurations : 3

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 3. PERSONNEL.

#### 3.3 Création d'un poste d'agent social à temps non complet (0.6 ETP)

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

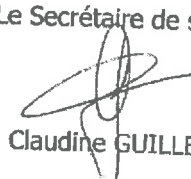

Suite à la poursuite du congé parental d'un agent social, il nous faut créer ce poste pour pourvoir à son remplacement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide la création d'un emploi d'agent social à temps non complet, à raison de 21/35<sup>ème</sup> à partir du 1<sup>er</sup> avril 2024

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53.

### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine		Par procuration à Marc HEIMBURGER	X		
GOETTMANN Maurice		Par procuration à Albert MARCOT	X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe					
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 04 mars 2024 Le Secrétaire de séance</p>  <p>Claudine GUILLEMIN</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 04 mars 2024 Le Président de séance</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
--	--

SOUS-PREFECTURE  
07 MARS 2024  
97 85 10 00 00 00 00 00

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 04 mars 2024

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents et excusés : 5

Procurations : 3

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 3. Personnel.

#### 3.4 Création d'un poste d'animatrice à temps plein

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

Notre établissement dispose à ce jour d'une animatrice à temps non complet (0.8 ETP). Le constat a été fait d'un manque d'animation le mercredi, jour de son absence, en particulier en Unité de Vie Protégée. C'est notamment ressorti de l'enquête réalisée auprès des résidents en janvier 2024. Cette proposition répond également à une demande de l'animatrice de pouvoir augmenter son temps de travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide la création d'un emploi d'animatrice à temps plein, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2024.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53.

### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine		Par procuration à Marc HEIMBURGER	X		
GOETTELMANN Maurice		Par procuration à Albert MARCOT	X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe					
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon			X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 04 mars 2024  
Le Secrétaire de séance

  
Claudine GUILLEMIN

SOUS-PREFET

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 04 mars 2024  
Le Président de séance

  
Olivier SOHLER

07 MARS 2024

ST. GEBLIGT-STRASSE